

CONSEIL COMMUNAL DE ROUGEMONT

Procès-verbal de la séance du 26 juin 2012

Il est 20h15 lorsque le président ouvre cette séance en adressant la bienvenue aux personnes présentes ainsi qu'à Claire Duperrex représentante pour le Journal du Pays-d'Enhaut.

Président : M. Colin Rayroud

Sont présents : 33 conseillers/ères
La Municipalité
Mme Danièle Lenoir, boursière
Mme Claire Duperrex, représentante du Journal du Pays-d'Enhaut

Sont excusés : Mme Natacha Schopfer
M. Florian Zjörjen

Le quorum (17) étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Avant tout, le bureau tient à s'excuser des erreurs dans l'ordre du jour :

- point 4) il s'agit bien de l'adoption des comptes 2011
- point 12) nomination du bureau
- point 13) renouvellement des postes vacants et désignation des présidents des commissions fixes
- point 14) divers et proposition individuelles

Le président informe que les rapports des commissions fixes seront portés à l'ordre du jour du prochain conseil.

Pour faire approuver ces modifications de l'ordre du jour, le président les fait voter par l'assemblée. Les rectifications sont acceptées à l'unanimité.

L'ordre du jour est :

1) Procès-verbal de la dernière séance du 03.12.2011
2) Communications du Bureau
3) Communications de la Municipalité
4) Préavis no 01/2012 Adoption des comptes 2011 + rapport de gestion
5) Préavis no 02/2012 Demande de crédit pour la réalisation du cadastre souterrain des eaux claires et usées
6) Préavis no 03/2012 Demande de crédit pour l'achat d'un nouveau véhicule de voirie
7) Préavis no 04/2012 Demande de crédit pour la mise en séparatif des bâtiments au Sud de la Rue des Allamans
8) Préavis no 05/2012 Demande de crédit pour la mise en séparatif aux Coulayes
9) Préavis no 06/2012 Demande de crédit pour l'achat de la parcelle N° 1504
10) Préavis no 07/2012 Demande de crédit pour la réfection du proche d'entrée et du mur du cimetière
11) Préavis no 08/2012 Demande de crédit pour divers travaux de réfection dans l'hôtel de Commune
12) Nomination du bureau pour la période du 01.07.2012 au 30.06.2013
13) Renouvellement des postes vacants et désignation des présidents des commissions fixes
14) Divers et propositions individuelles

L'ordre du jour, ci-dessus, est accepté à l'unanimité.

Après lecture de la bénédiction divine, le président ouvre les débats.

1) Procès-verbal de la dernière séance

Le président informe qu'une correction a été apportée au point 6, préavis 25/2011 dans le paragraphe du vote, il s'agit effectivement d'un crédit d'étude et non d'un crédit. Le PV du 03.12.2011 est accepté à l'unanimité. La secrétaire est remerciée pour la rédaction.

2) Communications du Bureau

Le bureau remercie chaleureusement Mme Michèle Genillard pour l'envoi des convocations à cette assemblée durant les vacances de la secrétaire.

Les conseillers ayant rédigés des rapports de commissions durant la période du 01.07.2011 au 30.06.2012 sont priés de passer vers la secrétaire à l'issue de l'assemblée, pour recevoir leur indemnité.

Un rappel aux 1^{er} membres des commissions : il est important de restituer à la secrétaire du conseil les dossiers de travail reçu par la Municipalité pour étudier les préavis. Ce sont des documents originaux.

Merci également de bien noter sur les rapports de commissions qui en est le rapporteur (la personne qui a rédigé le rapport).

Des rapports d'activité de « Pays-d'Enhaut Région » sont à disposition des conseillers sur le comptoir.

3) Communications de la Municipalité

Mme Claire-Lise Blum Buri, syndic

- Après plusieurs séances au sujet de l'initiative Weber dans le cadre des communes des Alpes Vaudoises, ces dernières continuent à délivrer les permis de construire jusqu'au 31.12.2012. Cette décision a été prise après des avis de droit auprès de plusieurs juristes. Mme le Syndic précise que dans la loi, il n'y a pas d'interdit quant au fait de délivrer des permis de construire.
- A ce jour, le statut des futurs bâtiments est encore incertain. A savoir aussi que le Conseil fédéral et les initiants du projet ne sont pas du même avis sur les bâtiments existants.
- Suite à une récente séance à Montreux avec un représentant du Conseil fédéral, faisant partie de la commission chargée de la mise en application de cette initiative, a expliqué qu'actuellement le Conseil fédéral n'a pas la compétence de faire une ordonnance sans que cela passe par les chambres mais ce serait une solution pour ficeler une loi solide. Avec le risque d'un referendum qui peut prendre beaucoup de temps.
- L'autre solution pour le conseil fédéral qui veut aller au plus vite, est d'établir un arrêté fédéral urgent qui n'est pas soumis au referendum. Pour les personnes qui ne sont pas d'accord le seul moyen de recours sera de refaire une nouvelle initiative.
- Le Conseil de l'union des communes vaudoises (UCV), demande à participer à la

réflexion avec le Conseil d'état pour la mise en application sur le canton, mais l'UCV attend encore la décision du Conseil d'état.

- Il y a quelques années, on a fait une bascule de 6 points d'impôts pour la facture sociale. Les 6 points d'impôt ne suffisent pas et pour l'année 2011, il y a un manque de CHF 10 millions au canton, qui sera reporté sur les communes. Cette somme sera rattrapée sur les années 2012 et 2013. En plus dès 2012, ce montant de CHF 10 mio sera ajouté à la somme de la facture sociale. Suite à ceci, l'UCV a mis en route un audit pour avoir un rapport sur la situation canton/communes et sur les incidents des reports de charges sur les communes.
- L'UCV a une nouvelle présidente : Mme Claudine Wyssa.
- Le 15 mai dernier, les trois communes du Pays-d'Enhaut ont reçu le Conseil d'état et le Grand Conseil incorpore. Une excursion à la Videmanette et le repas de midi à la grande salle ont agrémenté le programme. Les participants étaient ravis de leur course d'école prise en charge par le Grand Conseil et l'accueil s'est avéré largement au-dessus de la moyenne par rapport à leurs autres courses d'école.

Mme Clairmonde Yersin

- L'hiver rigoureux a causé des dégâts au chalet des Praz. Des travaux d'urgence ont été entrepris pour remettre en état le couvert de la cheminée et la douche. Le cas a été signalé à l'ECA pour obtenir un dédommagement. A suivre.
- La Municipalité a commencé de travailler sur l'avant-projet de la grande salle. Pour continuer son travail la Municipalité souhaite collaborer avec la commission d'urbanisme. Mme Clairmonde Yersin prendra contact avec le Président de la commission, M. Fabrice Biemann pour avancer dans ce dossier.
- Mme Clairmonde Yersin présente le projet du futur collège Henchoz (cf annexe). Elle souligne que l'enveloppe budgétaire est respectée.

Mme Sonia Lang

- La voirie a engagé M. Charles-André Saugy. Son temps d'essai se termine et il est satisfait du travail et son chef est content de lui. Il remplace notamment Maurice Yersin à la déchetterie.
- Les travaux sur route de la Teinturière sont presque terminés. La route sera fermée durant 3 jours du 11 au 13 juillet 2012. Cela permettra de faire le réglage final et la première couche de goudron. Les bordiers concernés seront avisés et pourront garer leur véhicule dans le parking du bâtiment communal. Un badge leur sera remis pour autoriser le stationnement. Des avis seront également publiés dans le journal local. Les interventions d'urgence pourront quand même circuler sur la route si nécessaire.
- La réfection de la route de la déchetterie débutera en août. Les restrictions de circulation seront annoncées dans le journal également.
- Le passage piéton vers l'église est réalisé. Les travaux ont été exécutés en un temps record.
- Le réseau des mamans de jour du Pays-d'Enhaut fonctionne bien. Mme Mireille Moura en est la nouvelle coordinatrice. Mme Sonia Lang déplore qu'il n'y ait pas de mamans de jour à Rougemont pour répondre à une demande. A bon entendre.

M. Frédéric Blum

- Les travaux ont repris leur cours à l'hôtel Rougemont. Dans l'exavation actuelle viendra un nouveau bâtiment qui comportera des appartements. La majorité de ces appartements ont été vendus sur plan pour financer la partie hôtelière. Cette dernière offrira environ 33 chambres. D'importants changements auront lieu dans le bâtiment actuel, la piscine sera réduite au profit de chambres et d'un petit espace de spa et bien-être. La Municipalité a des échanges fréquents avec les promoteurs. L'ouverture est

prévue pour la fin de l'année 2013. Pour plus d'information :
www.hotelderougemont.com.

- Il y a des ralentissements dans le projet du PPA de la Gare. Des sondages ont été effectués dans la parcelle située de l'autre côté des voies ferroviaires liés à la protection des eaux pour définir l'épaisseur des différentes couches. Le projet de la chocolaterie doit être restreint par rapport aux excavations qui seront tolérées.
- En ce qui concerne le bâtiment du Valrose, un dossier de mise à l'enquête pour les rénovations devrait parvenir dans le courant de juillet.
- Des compléments d'informations sur l'initiative Weber.
 - Il n'y a aucune certitude au sujet des nouvelles constructions. Comme Mme le Syndic Claire-Lise Blum Buri a cité précédemment la commune continue de délivrer des permis de construire. Suite à des discussions avec diverse communes des Alpes Vaudoises, le but est d'essayer de fournir des garanties pour les permis délivrés, ce qui peut s'avérer utile en cas de recours au tribunal. Des oppositions ont déjà été levées suite aux remarques des juristes, mais l'avenir reste incertain. Dans le projet d'ordonnance, les PPA récemment entrés en vigueur pourront être conservés.
 - La commission de la Confédération a certainement un souci sur la base de calcul. La base de calcul actuelle est un rescencement qui date de l'année 2000. Toutes les propriétés y ont un statut de logement et celui de résidences secondaires n'existe pas. La date de l'entrée en vigueur de l'initiative n'est pas encore claire.
- Les forêts communales ont subi des dégâts suite au passage de la tempête Andréa au début du mois de janvier.
 - 150m³ de bois sont tombés dans le ruisseau de Rubloz, les plants ont été héliportés jusqu'aux Planards.
 - 450 m³ (environ l'équivalent d'une surface de 1 hectare) de bois ont été renversés dans la forêt de Rubloz, versant du Calbre. Ces bois seront façonnés avec une Menzi pour les écorcer. Les bois de services sont héliportés vers le Chalberhöni. Le solde restant, soit les branches et les cimmes, seront hachées et entassées sur place.
 - 150m³ de bois abimé dans la région du fonds des Praz - l'Esserte seront façonnés et héliportés prochainement.
 - Ces chantiers bénéficient des subventions cantonales et fédérales pour la lutte contre le bostriche.
- Concernant le projet du chauffage, les trois communes du Pays-d'Enhaut ont mandaté la société EBL pour une étude de faisabilité qui englobe l'entier du territoire des trois communes. Le montant de l'étude est de CHF 240'000.- pris en charge par EBL. La Municipalité est en attente des résultats. Une nouvelle enquête aura lieu prochainement auprès de la population, elle concerne également les propriétaires situés dans les quartiers plus éloignés du village. M. Frédéric Blum encourage toutes les personnes intéressées à remplir ce formulaire.

M. Pierre-Alexandre Yersin

- Le crédit voté en décembre 2010, concernant l'assainissement de la mise en séparatif des Chalets Neufs reste en attente. L'aval des propriétaires concernant le fiancement du revêtement de la route n'est pas encore donné. Et tant que cela n'est pas clair, les travaux des égouts ne peuvent démarrer.
- Les travaux sur la route de la Teinturière sont terminés. Les conduites d'eau de la route de la Teinturière et du chemin de la Croisette ont été remises à neuf, le tout est en fonction mise à part quelques détails à régler.

- Après 5 ans d'échanges administratifs et un crédit de CHF 1'920'000.- voté en décembre 2011, les travaux de la liaison d'eau potable entre Château-d'Oex et Rougemont par le Revers vont débuter en juillet. La mise à l'enquête faite et les soumissions envoyées, le terrassement se fera par une entreprise d'Epalinges (Maison Barbey) et la pose des conduits se fera par un consortium entre les entreprises Schwitzguébel, Schopfer et Turrian & Kohli. Ce consortium satisfait M. Pierre-Alexandre Yersin, travailler avec des entreprises du pays est positif et sera utile en cas d'éventuelles interventions futures.

M. Rodolphe Turrian

- Concernant la route AF les Planards - la Verraz, le dossier est encore en étude aux AF concernant le type de revêtement. M. Jean-Marc Annen à la tête des AF s'en va durant l'automne après 30 ans de carrière. Son successeur n'est pas encore connu.
- Quelques réfections ont été réalisées sur la route de la Verdaz, suite à la demande des verts qui s'opposent à stabiliser entièrement la route. Cette dernière se dégrade par des excès de vitesse des usagers. Des tests seront effectués pour voir si les travaux d'entretiens sont satisfaisants ou pas.
- En référence aux communications de M. Frédéric Blum, 120 plantes ont atterri dans les ruisseaux suite à la tempête Andréa. Une demande de subvention a été adressée au SESA (service des eaux, sols et assainissement). Ce service du Canton entre en matière pour autant que les ruisseaux représentent des dangers plus bas. Plus bas se trouve Saanen qui a déjà subi d'important dégâts l'été dernier et voulons éviter de leur faire subir la même chose.

M. André Reichenbach

- Le nouveau président de Pays-d'Enhaut Tourisme est M. Armon Cantieni. Il occupe le poste de directeur de Bergbahnen Destination Gstaad. M. Cantieni vit depuis un an et demi à Château-d'Oex.
- Une nouvelle gouvernance touristique a vu le jour pour les Alpes Vaudoises. C'est une structure simplifiée qui regroupe les deux anciennes entités AVP (Alpes Vaudoises promotion) et la CITAV (Communauté d'intérêt touristique des alpes vaudoises). L'appellation CITAV est maintenue.
- Les trois Municipalités du Pays-d'Enhaut vont soutenir le projet d'une nouvelle manifestation estivale : le festival au pays des enfants. Le concept est inspiré de l'expérience du festival « Au bonheur des mômes » qui existe depuis une vingtaine d'année au Grand Bornand (Haute Savoie, France) et qui encourage la réalisation du projet dans notre vallée. Les programmations auront lieu sur différentes scènes dans les trois villages de la commune. Un comité d'organisation provisoire a été constitué pour définir les bases et déterminer sa faisabilité financière d'ici à l'automne. L'étude a reçu le soutien des trois communes et fait l'objet d'une demande LADE. L'objectif est de réaliser la première édition du 27 juillet au 4 août 2013.
- Le fond FER (fond d'encouragement à l'économie régionale) créé en 1979 sur décision des conseils communaux des trois communes, a son siège à Pays-d'Enhaut Région. Son but est d'encourager la création et le maintien d'emplois viables dans le cadre de la stratégie régionale de développement. Le FER est alimenté chaque année par une contribution des communes du Pays-d'Enhaut à raison de CHF 5.- par habitant. Début juin 2012 le comité de Pays-d'Enhaut Région et les 3 Municipalités ont adopté un concept d'appui du FER en faveur de la création de chambres d'hôtes. Jusqu'en 2015 un appui forfaitaire sera proposé pour encourager la création de nouveaux lits touristiques en complément de l'offre existante. Le soutien sera de CHF 1'000 par chambre, au maximum CHF 5'000.-, réglementé par un contrat de 3 ans. Les chambres

devront répondre à des critères de qualités bien précis basés sur la classification des chambres d'hôtes de la fédération suisse du tourisme en matière de confort, ouverture, communication et accueil. Les demandes sont à adresser à Eveline Charrière, déléguée à la promotion économique de Pays-d'Enhaut Région. Les municipalités seront également informées des demandes présentées.

- Les travaux sur le sentier le Revers - le Pont Richard sont terminés. Le chemin qui mène à la déchetterie à aussi été amélioré. M. André Reichenbach remercie l'entreprise de Siebenthal pour le bon travail effectué.
- Les travaux d'amélioration du chemin pédestre de la Videmanette vont débuter. Il y a un peu de retard dû à la neige, mais il sera probablement comblé grâce à l'ouverture du téléphérique ce qui facilitera le transport des ouvriers.
- Un entretien minimum sera effectué cette année au Chemin du Plamont, car toujours en négociation avec un propriétaire. La Municipalité espère vivement pouvoir améliorer le chemin de manière évidente l'an prochain.
- L'entretien des chemins courants a pris un peu de retard dû à un hiver rigoureux et beaucoup d'arbres tombés.
- Suite à un problème d'effectif de personnel de l'entreprise mandatée et à un printemps pluvieux et froid, les réfections des places de jeux de Rougemont et Flendruz se feront au mois de juillet. Par expérience, il n'y a pas plus de fréquentation en juillet qu'en juin, car les enfants sont beaucoup à la piscine. La couleur choisie pour des zones de chute est sobre pour rester en harmonie avec le site de l'église.
- M. André Reichenbach signale qu'il a omis de dire au dernier conseil que Mme Clairmonde Yersin a repris le dicastère des parcs, places de jeux et décorations.

4) Préavis no 01/2012

Adoption des comptes 2011 + rapport de gestion

Le rapport favorable de la commission est lu par Mme Annie Schwitzguebel.
Les comptes sont passés en revue.
La discussion n'est pas demandée, l'objet est passé au vote.

Accepter les comptes 2011 tels que présentés par la Municipalité

Est accepté à l'unanimité

Mme Le Syndic Claire-Lise Blum Buri remercie les conseillers pour la confiance. La Municipalité veut toujours travailler en bonne collaboration avec le conseil et cela permet d'aller de l'avant et d'avoir pleine confiance pour la réalisation des nombreux projets futurs.

5) Préavis no 02/2012

Demande de crédit pour la réalisation du cadastre souterrain des eaux claires et usées

Le rapport favorable de la commission est lu par Mme Magali Sumi.
M. Pierre-Alexandre Yersin donne une précision par rapport aux 900 chambres d'égouts situées sur la commune. Toutes les données seront également accessibles via les nouvelles technologies directement sur l'i-phone ou l-i-pad des personnes compétentes. Ce sera un outil de travail précieux qui offrira un gain de temps considérable.

M. Nicolas Blatti demande si une version en papier du cadastre sera maintenue. M. Pierre-Alexandre Yersin confirme que la version papier existera toujours.

Le préavis municipal est passé au vote.

Autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux relatifs à l'établissement du cadastre souterrain

Est accepté à l'unanimité

Octroyer à cet effet un crédit de CHF 175'000.-

Est accepté à l'unanimité

Financer ce montant par un prélèvement sur la trésorerie courante, un emprunt n'étant pas nécessaire

Est accepté à l'unanimité

Amortir l'investissement de CHF 175'000.- sur une durée de 10 ans, à raison de CHF 17'500.- par année, par le compte 4600.3311, la première fois au budget 2013. Cet amortissement sera compensé par un prélèvement sur le fonds de réserve « égouts »

Est accepté à l'unanimité

M. Pierre-Alexandre Yersin remercie les conseillers pour la somme octroyée pour cet outil de travail fort utile et performant.

6) Préavis no 03/2012

Demande de crédit d'étude pour l'achat d'un nouveau véhicule de voirie

Le rapport favorable de la commission est lu par M. Jean-Paul Yersin

La parole n'est pas demandée, l'objet est passé au vote.

M. Denis Rosat, responsable du Garage du Vanil S.A. est concerné par l'offre et quitte l'assemblée pour le vote.

Autoriser à la Municipalité à faire l'acquisition d'un nouveau véhicule pour la voirie.

Est accepté à l'unanimité

Octroyer à cet effet un crédit de CHF 36'000.-

Est accepté à l'unanimité

Financer ce montant par un dépassement budgétaire sur le compte « Achat machines & véhicules » no 4300.3114.1

Est accepté à l'unanimité

Mme Sonia Lang remercie l'assemblée pour ce vote. Le véhicule actuel sera utilisé jusqu'au bout. L'expertise devrait avoir lieu en novembre, mais grâce au retard du service des automobiles, le souhait de la Municipalité et de l'utiliser encore l'hiver 2012/2013.

7) Préavis no 04/2012

Demande de crédit pour la mise en séparatif des bâtiments au sud de la rue des Allamans

M. Tell Schwitzguebel donne lecture du rapport de la commission.

M. Nicolas Blatti demande si les propriétaires privés auront l'obligation de se rallier à ce réseau. M. Pierre-Alexandre Yersin confirme qu'effectivement c'est une obligation.

La parole n'est plus demandée, le préavis municipal est passé au vote.

Autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de mise en séparatif des bâtiments au sud de la rue des Allamans

Est accepté à l'unanimité

Octroyer à cet effet un crédit de CHF 175'000.-

Est accepté à l'unanimité

Financer ce montant par un prélèvement sur la trésorerie courante, un emprunt n'étant pas nécessaire

Est accepté à l'unanimité

Amortir l'investissement de CHF 175'000.- sur une durée de 10 ans, à raison de CHF 17'500.- par année, par le compte 4600.3311, la première fois au budget 2013. Cet amortissement sera compensé par un prélèvement sur le fonds de réserve « égouts »

Est accepté à l'unanimité

M. Pierre-Alexandre Yersin précise que le séparatif se fera depuis la maison après M. Rochat et jusque vers M. Thierry Schopfer et M. Michel. Dans ce quartier, il y a beaucoup d'eaux claires qui vont dans les égouts et cela perturbe le fonctionnement de la step. C'est l'occasion de faire ces avancées des séparatifs lors des chantiers dans le village (comme par ex. chez M. Barbey).

M. Pierre-Alexandre Yersin remercie le conseil pour le crédit accordé.

8) Préavis no 05/2012

Demande de crédit pour la mise en séparatif aux Coulayes

M. Tell Schwitzguebel donne lecture du rapport de la commission.

Mme Annie Schwitzguebel demande si les privés ont une partie à leur charge selon l'explicatif qui figure dans le préavis au poste des coûts et financements. M. Pierre-Alexandre Yersin explique que la Commune finance le collecteur principal, les privés prennent à leur charge les points de raccordement à leur propriété. Le réseau d'égout concerné débute sur la route de « Moratti » et monte directement au lieu-dit des Placettes, le long de la maison de la famille Yersin, Thiébaud et Lorenz Bach et jusqu'à la Gissette.

M. Colin Karlen s'étonne d'un coût d'environ CHF 200'000.-, et d'un amortissement prévu d'environ CHF 300'000.- sur 10 ans.

M. Pierre-Alexandre Yersin précise que le calcul n'est pas juste pour l'amortissement.

Mme le Syndic Claire-Lise Blum Buri confirme que c'est une erreur et qu'elle sera corrigée.

La parole n'étant pas demandée, le président passe au vote.

Autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de mise en séparatif aux Coulayes

Est accepté à l'unanimité

Octroyer à cet effet un crédit de CHF 320'000.-

Est accepté par 31 OUI et 1 abstention

Financer ce montant :

- **par un prélèvement de CHF 207'800.- sur la trésorerie courante, un emprunt n'étant pas nécessaire**
- **par une participation des propriétaires privés de CHF 112'000.-**

Est accepté à l'unanimité

Amortir l'investissement de CHF 207'800.- sur une durée de 10 ans, à raison de CHF 20'780.- par année, par le compte 4600.3311, la première fois au budget 2013. Cet amortissement sera compensé par un prélèvement sur le fonds de réserve « égouts »

Est accepté à l'unanimité

9) Préavis no 06/2012

Demande de crédit pour l'achat de la parcelle no 1504

Mme Alexandra Yersin donne lecture du rapport favorable de la commission.

Mme Michèle Genillard demande si la Municipalité a déjà une estimation des coûts quant à ce projet ?

M. Rodolphe Turrian répond que selon une première estimation avec l'architecte, les coûts vont se situer entre CHF 100'000.- et CHF 120'000.-.

Mme Stéphanie Graf s'inquiète de l'aspect esthétique du projet, car l'église est une carte de visite pour le village et se demande si le concept s'intègre au site ?

M. Rodolphe Turrian précise que Mme Antipas de la section des monuments historiques du Canton, encourage de travailler un architecte spécialisé dans l'urbanisme, soit Mme Cristina Woods Verzone. Le projet reçu est convaincant et sera agrémenté de verdure.

Mme Le Syndic Claire-Lise Blum Buri rappelle que c'est l'achat de la parcelle qui est voté et le projet sera certainement soumis au conseil et à ce moment on pourra se prononcer sur l'estétisme.

L'objet est passé au vote

Autoriser la Municipalité à faire l'acquisition de la parcelle no 1504

Est accepté par 31 OUI et 1 NON

Octroyer à cet effet un crédit de CHF 41'500.-

Est accepté par 31 OUI et 1 NON

Financer ce montant par un prélèvement sur la trésorerie courante, un emprunt n'étant pas nécessaire

Est accepté par 31 OUI et 1 NON

Amortir l'investissement de CHF 41'500.- sur une durée de 5 ans, à raison de CHF 8'300.- par année, par le compte 2300.3329, la première fois au budget 2013

Est accepté par 31 OUI et 1 NON

Autoriser la Municipalité à passer toutes les écritures nécessaires à l'acquisition de cette parcelle

Est accepté par 30 OUI et 2 NON

10) Préavis no 07/2012

Demande de crédit pour la réfection du porche d'entrée et du mur du cimetière

Le rapport de la commission est lu par Mme Christine Yersin
La discussion n'étant pas demandée, l'objet est passé au vote.

Autoriser la Municipalité à faire procéder aux divers travaux au cimetière

Est accepté à l'unanimité

Octroyer à cet effet un crédit de CHF 53'000.-

Est accepté à l'unanimité

Financer ce montant par un dépassement budgétaire sur le compte « Entretien cimetière » no 6400.3145

Est accepté à l'unanimité

11) Préavis no 08/2012

Demande de crédit pour divers travaux de réfection dans l'hôtel de Commune

Le rapport de la commission est lu par Mme Anne-Noëlle Dupuy.

M. Denis Rosat demande quel est le système d'alarme prévu.

M. Rodolphe Turrian précise qu'il s'agit de la réfection du système de l'alarme actuelle, soit incendie et vol.

Le préavis est passé au vote.

Autoriser la Municipalité à faire procéder aux divers travaux à l'hôtel de Commune.

Est accepté à l'unanimité

Octroyer à cet effet un crédit de CHF 151'000.-

Est accepté à l'unanimité

Financer ce montant par un prélèvement sur la trésorerie courante, aucun emprunt n'étant nécessaire.

Est accepté à l'unanimité

Amortir l'investissement de CHF 151'000.- sur une durée de 10 ans, à raison de CHF 15'100.- par année, par le compte 3501.3303, la première fois au budget 2013.

Est accepté à l'unanimité

12) Nomination du bureau pour la période du 01.07.2012 au 30.06.2013

Présidence

M. Jean-Paul Yersin prend la présidence, le temps de procéder à l'élection de M. Colin Rayroud, actuel président qui accepte de se porter candidat pour une année supplémentaire comme le veut la coutume.

Bulletins délivrés :	33	Bulletins blancs :	3
Bulletins rentrés :	33	Bulletins nuls :	0

M. Colin Rayroud est élu président du Conseil communal par 29 voix.

M. Jean-Paul Yersin a obtenu 1 voix.

1^{er} vice-président

Sans autre proposition, M. Jean-Paul Yersin, actuel 1^{er} vice-président accepte de se porter candidat.

Bulletins délivrés :	33	Bulletins blancs :	6
Bulletins rentrés :	33	Bulletins nuls :	0

M. Jean-Paul Yersin est élu 1^{er} vice-président du Conseil communal par 27 voix.

2^{ème} vice-président

Sans autre proposition, Mme Christine Yersin, actuelle 2^{ème} vice-présidente accepte de se porter candidate.

Bulletins délivrés :	33	Bulletins blancs :	3
Bulletins rentrés :	33	Bulletins nuls :	1

Mme Christine Yersin est élue 2^{ème} vice-présidente du Conseil communal par 26 voix.

M. Gabriel Favre Perrod, Mme Vanessa Yersin et Mme Alexandra Yersin ont chacun obtenu 1 voix.

Scrutateurs

Mme Vanessa Yersin et M. Grégory Feurer, scrutateurs actuels, acceptent de fonctionner pour une année supplémentaire,

Ils sont élus à main levée à l'unanimité.

Scrutateurs suppléants

Mme Natacha Schopfer (scrutatrice suppléante) étant absente, le conseil doit nommer une autre personne pour ce poste.

M. Colin Karlen, remarque que la formation du bureau doit se faire avant le 30 juin, selon le règlement du conseil communal..

M. Denis Rosat propose Martin Sambale en qualité de scrutateur, ce dernier refuse.

Mme Annie Schwitugebel propose M. Gabriel Favre-Perrod. Il accepte la proposition.

Mme Michèle Genillard propose de faire voter les scrutateurs les uns après les autres.

Mme Christine Gerber et M. Gabriel Favre-Perrod, acceptent de fonctionner comme scrutateurs suppléants.

Ils sont élus tour à tour à main levée à l'unanimité.

*Bureau nommé lors de la séance du 26.06.2012
pour la période du 01.07.2012 au 30.06.2013*

<u>fonction</u>	<u>Bureau</u>
Président	Rayroud Colin
1ère vice-P.	Yersin Jean-Paul
2ème vice-P.	Yersin Christine
Scrutateur	Feurer Grégory
Scrutatrice	Yersin Vanessa
Scrut.suppl.	Gerber Christine
Scrut.suppl.	Favre-Perrod Gabriel

13) Renouvellement des postes vacants et désignation des présidents des commissions fixes

Commission de gestion : aucun changement

Commission des routes et infrastructures : aucun changement

Commission de recours en matière fiscale : aucun changement

Commission urbanisme : aucun changement

Délégués ASIPE : aucun changement

*Commissions fixes renouvelées lors de la séance du 26.06.2012
pour la période du 01.07.2012 au 30.06.2013*

<u>fonction</u>	<u>Comm. De Gestion</u>	<u>fonction</u>	<u>Comm. Des routes et des infrastructures</u>
Président	Oesch Pascal	Président	Schwitzguebel Tell
membre	Genillard Thierry	membre	Favre-Perrod Michel
membre	Karlen Colin	membre	Moesching Hans-Ueli
membre	Rosat Denis	membre	Sambale Martin
membre	Schopfer Natacha	membre	Sumi Magali
membre	Schwitzguebel Annie	membre	Von Siebenthal Stéphane
membre	Weibull Sofie	membre	Yersin Olivier

<u>fonction</u>	<u>Comm.recours mat.fiscale</u>
Président	Genillard Thierry
membre	Weibull Sophie
membre	Yersin Alexandra

<u>fonction</u>	<u>Délégués ASIPE</u>
Municipale	Yersin Clairemonde
membre	Bielmann Fabrice
membre	Karlen Colin
Suppléante	Genillard Michèle

<u>fonction</u>	<u>Comm. Urbanisme</u>
Président	Bilemann Fabrice
Municipal	Blum Frédéric
membre	Blatti Nicolas
membre	Gétaz Francis
membre	Feurer Lionel
membre	Urweider Jean-Pierre

Le renouvellement de toutes les commissions fixes ont chacunes été acceptées à l'unanimité.

14) Divers et propositions individuelles

M. Pascal Oesch demande à ce que les vœux des présidents des sociétés locales soient entendus pour la réfection de la grande salle, comme ce fut déjà le cas il y a 15 ans.
Mme Clairmonde Yersin répond qu'il en sera tenu compte.

M. Jean-Pierre Urweider signale qu'en tant que voisin du ruisseau de la Croisette, des eaux usées coulent dans ce ruisseau.
M. Pierre-Alexandre Yersin en prend bonne note.

M. Martin Sambale demande ce qu'il en est du banc sur la place de la Fontaine.
Mme Clairmonde Yersin dit que la Municipalité y réfléchit et que pour le moment il n'y a pas de meilleure solution. La réflexion continue.

Mme Stéphanie Graf demande d'intégrer également les maîtresses et les concierges dans la réflexion du projet de la grande salle.
Mme Clairmonde Yersin répond que les avis pourront être entendus tout en tenant compte qu'il s'agit d'une rénovation du bâtiment actuel.

Mme Michèle Genillard demande plus de précisions par rapport aux deux nouvelles personnes qui font partie de la commission technique et quel est son rôle selon l'information donnée dans le rapport de gestion.

M. Frédéric Blum dit que la commission technique est formée de personnes issues des métiers de la construction. Cette dernière statue sur convocation du municipal pour étudier l'aspect technique par rapport au règlement des divers projets de constructions. Les membres de la commission technique sont : M. Fabrice Biemann – M. Jean-Claude Matti – M. Albert Sumi –

M. François Karlen – M. Denis Schwitzguebel et lui-même, les deux nouveaux membres sont :
M. Thierry Schopfer – Mme Rachel Schwitzguebel.

Mme Marie-Claude Urweider tient à relever deux sujets :

- Elle déplore la situation peu discrète du jardin du souvenir au cimetière, car c'est un lieu qui demande de l'intimité. Elle avait déjà mentionné ce point oralement lors de la présentation du rapport de la commission (préavis 08/2011).
- Elle regrette que les arbres vers la place de pique-nique en-dessous du stade slalom ont été abattus.

M. André Reichenbach répond que ces arbres étaient morts et qu'il fallait les abattre.

M. Tell Schwitzguebel aimerait connaître la raison de la fermeture de la moitié du parking du téléphérique.

M. Rodolphe Turrian explique que c'est une exigence du SESA pour prendre des précautions pour des zones inondables.

Mme Michèle Genillard demande s'il est possible d'avoir un explicatif afin de mieux comprendre la présentation des comptes lors d'un conseil allégé.

Mme le Syndic Claire-Lise Blum Buri comprend la remarque et dit que la Municipalité est à disposition du conseil et suggère de faire ceci lors d'un pré-conseil sur la demande du président.

M. Hans-Ueli Mösching remarque que les restes de terre de l'éboulement sur la route forestière de Rodomont, arrivé il y a deux ans, ne sont toujours pas évacués. Qu'en devient-il ?

M. Rodolphe Turrian reconnaît que c'est un dossier particulier. Il y a deux ans, un géologue s'est rendu sur place avec le Municipal du moment et a déclaré qu'il fallait laisser l'éboulement 1 an à 1 ½ an, car un empochement s'était fragilié au-dessus. Depuis la situation a bien évolué et suite aux pluies de décembre 2011, la route s'est encore plus détériorée. Les travaux initialement prévus « les pieds au secs » ne peuvent plus se faire et une autre procédure aura lieu et les travaux devraient démarrer le 15 juillet 2012.

M. Hans-Ueli Mösching demande s'il est envisageable de changer tracé de la route ?

M. Rodolphe Turrian explique que le lieu est répertorié et reconnu comme chemin forestier avec des forêts de protection et que pour toute modification de tracé il faudrait passer par tous les départements du canton. A savoir que les subventions pour les chemins forestiers ont augmenté de 53% à 72%. Si le tracé devrait changer, il n'est pas certain que la commune touche ces subventions. Pour la remise en état du chemin les coûts sont estimés à CHF 160'000.-.

M. Jean-Pierre Urweider interroge la Municipalité au sujet du projet de l'Arbalète no 2.

Mme le Syndic Claire-Lise Blum Buri annonce que la Municipalité ne renonce pas au projet, mais que des éléments sont venus perturber les projets. En effet, deux particuliers proposent à la Commune du terrain pour développer de l'habitat. Ce sujet est à l'étude pour voir ce qui est possible ou pas. Cela permettrait de garder la parcelle du Pra pour la Commune qui est pauvre en terrains.

Mme le Syndic Claire-Lise Blum Buri informe qu'il y a eu une séance à Château-d'Oex concernant les coopératives de logement. Le fonctionnement veut que les communes fournissent les terrains et les appartements sont vendus au coût réel. C'est une voie que la commune souhaite explorer. Il a donc une grande réflexion stratégique au sujet des logements en ce moment. La pression et la demande sur les logements est relativement calme à cette période.

PV du 26 juin 2012

M. Jean-Pierre Urweider demande si la zone avoisinant la gare à Flendruz est toujours d'actualité ?

M. Frédéric Blum dit que selon ce qui a été voté en mars dernier le principe reste dans la même affectation, soit en zone d'artisanat et d'habitat sur les locaux. Le plan de zone est terminé, mais vu que l'on se sait pas ce qu'il adviendra du règlement lié à l'habitat et ne devrait pas poser de problème dans son développement futur.

Mme Marie-Claude Urweider réfère à son intervention précédente et ajoute que le jardin du souvenir est réussi.

M. Thierry Genillard demande pourquoi les PV des derniers conseils ne sont pas en ligne sur le site de Rougemont et s'il est possible d'y ajouter les rapports des commissions. Il demande aussi si c'est envisageable de mettre les préavis municipaux avec code d'accès pour éviter les envoi des enveloppes.

Mme le Syndic Claire-Lise Blum Buri comprend la réflexion et va vérifier concernant les PV.

Il est 22h35 lorsque le président clôt cette séance.

Rougemont, le 26 juin 2012

Le Président

La Secrétaire

Colin Rayroud

Daphné Waser